

P.C.S. Plan Communal de Sauvegarde

La commission gestion de crise est présidée par Mr le Maire, elle comporte 3 sous-commissions :

1. "**alerte/communication**" : M. (titulaire), Mme **CALLEDE** Maud (suppléante),
2. "**gestion de l'humain**" : M. (titulaire),
3. "**logistique/sécurité**" : Mr **GISTAIN** André (titulaire).

Le 7 juillet 2015 a eu lieu une réunion publique où le dossier a été présenté.

Le PCS est en cours d'élaboration. Il sera mis en ligne dès qu'il sera finalisé.